

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **34**

Annonce No **17-44636**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Cté d'Agglo Béziers Méditerranée.

Correspondant : M. le président, quai ouest 39 boulevard de verdun cs 30567 34536 Béziers Cedex, tél. : 04-99-41-33-30, télécopieur : 04-99-41-33-03, courriel : marchespublics@beziers-

mediterranee.fr adresse internet : <http://www.beziers-mediterranee.fr/>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://cabeme.marcoweb.fr>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : accompagnement, conception et mise en œuvre de stratégies de communication.

Mots descripteurs : Publicité, Communication.

Catégorie de services : 12.

CPV - Objet principal : 79341100

Objets supplémentaires : 79952000.

Lieu d'exécution : territoire de la Communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée, 34536 Béziers.

Code NUTS : FR813.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 1 an(s).

Valeur minimum estimée (H.T.) : 2 000 euros.

Valeur maximum estimée (H.T.) : 60 000 euros.

Caractéristiques principales :

le marché consiste en la réalisation de campagnes : élaboration de messages, de propositions de mise en œuvre matérielle de ces messages, de traductions graphiques et rédactionnelles, de créations et élaborations des concepts créatifs et déclinaisons sur les divers médias (image, vidéo, son, physique et/ou numérique), de déclinaisons en scénographies, accompagnements physiques et/ou événementiels divers de manière à atteindre les cibles établies.

Ces campagnes seront déclinées sur différents supports, différenciés et adaptés en fonction des sujets traités. Ce marché porte sur l'ensemble des prestations liées à la communication institutionnelle de la collectivité, soit qu'il s'agisse de conseil stratégique et/ou de positionnement, de demandes relatives à la création graphique de supports de communication ou de signes distinctifs de type marques, slogans, logos, étant précisé que le terme " Signe distinctif " est entendu comme étant un signe, protégeable en tant que " Marque déposée ", permettant d'identifier la Collectivité et de promouvoir et valoriser ses actions et projets, soit d'accompagnement à l'organisation ou l'organisation d'événementiels de différentes envergures

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : les prestations de l'accord-cadre seront financées au moyen de ressources propres

prélevées sur le budget principal en cours de l'agglomération et/ou de subventions et/ou d'un emprunt. Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 11 du CCAG-PI.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : en cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (Dc1 dans sa dernière version ou forme libre) ;

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

- documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat : Kbis de moins de 3 mois, et le cas échéant, délégation de pouvoir précisant les montants délégués (si la personne signataire est différente de celle(s) désignée(s) au Kbis) ;

- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Situation juridique - références requises : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Capacité économique et financière - références requises : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire ;

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ;

- titre d'études des membres de l'équipe responsables de services similaires aux prestations de l'accord-cadre

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 70 %;

- prix : 30 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : **18 mai 2017, à 17 heures**.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2017012.

Renseignements complémentaires : 1) Critères d'attribution :

i/ La Valeur Technique, notée sur 100 et pondérée à 70%, sera appréciée au regard de la note méthodologique, de la proposition de simulation de cérémonie des vœux, du book de réalisations et des compétences de l'équipe proposée. La note se décompose comme suit :

A) Note méthodologique de trois pages maximum (3 feuilles recto) expliquant le fonctionnement de l'entreprise et une proposition de fonctionnement avec la collectivité, notée sur 30 points ;

B) Proposition de trois pages maximum (3 feuilles recto) " simulation de cérémonie des vœux ", notée sur 30 points

Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats doivent fournir une proposition de trois pages maximum (3 feuilles recto) sur la réflexion autour d'un message précis à inventer, son déploiement physique et/ou numérique, sa mise en scène à l'occasion d'un événement type " Simulation de cérémonie des vœux ". Cette proposition doit être rédigée conformément au brief " Simulation cérémonie des vœux " joint au dossier de consultation des entreprises ;

C) Book de réalisations passées pour les différents types de prestation du présent marché, noté sur 25 points ;

D) Compétences de l'équipe au vu des Curriculum Vitae des personnes affectées à la réalisation des prestations, notées sur 15 points.

ii/ Le Prix, noté sur 100 et pondéré à 30%, sera apprécié selon les sous-critères suivants :

A) Sur la base des prix proposés dans le Bordereau des Prix Unitaires, la note de 20 points sera attribuée au candidat dont les prix proposés seront les plus bas. Les autres notes seront ensuite attribuées au prorata des écarts réels entre les prix proposés selon la formule suivante : Note : (prix le plus bas / prix proposé) x 20

B) Sur la base du prix proposé dans la proposition de " Simulation de cérémonie des vœux ", la note de 80 points sera attribuée au candidat dont le prix proposé sera le plus bas. Ce prix proposé devra être conforme au BPU. Les autres notes seront ensuite attribuées au prorata des écarts réels entre les prix proposés selon la formule suivante : Note : (prix le plus bas / prix proposé) x 80

2) Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations, par phases successives, avec l'ensemble des candidats ayant présenté une offre régulière, irrégulière ou inacceptable. Seront exclues des négociations les offres inappropriées et hors délai. Les négociations se dérouleront dans le strict cadre des critères de jugement des offres.

3) Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec avis de réception ou déposées contre récépissé aux horaires d'accueil (8h-12h et 13h30-17h30) ou envoyé par pli recommandé avec avis de réception, à l'adresse suivante : Communauté d'agglomération, Béziers Méditerranée, Cellule Marchés Publics, Quai Ouest 39 Boulevard de Verdun CS 30567 34536 beziers Cedex.
Dématérialisation des procédures : l'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie électronique à l'adresse suivante : <http://cabeme.marcoweb.fr>. Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation.

4) Durée de l'accord-cadre : l'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat

pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

L'Accord-Cadre pourra être reconduit de manière anticipée dans le cas où le montant maximum serait atteint avant la fin de la période considérée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 avril 2017.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Communauté d'Agglo Béziers Méditerranée.

Correspondant : service Marchés Publics, quai Ouest 39 Boulevard de Verdun CS 30567, 34536 Béziers Cedex, , tél. : 04-99-41-33-30, , télécopieur : 04-99-41-33-03, , courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr, adresse internet : <http://cabeme.marcoweb.fr>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Communauté d'Agglo Béziers Méditerranée.

Correspondant : service Marchés Publics, quai Ouest 39 Boulevard de Verdun CS 30567, 34536 Béziers Cedex, , tél. : 04-99-41-33-30, , télécopieur : 04-99-41-33-03, , courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr, adresse internet : <http://cabeme.marcoweb.fr>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Communauté d'Agglo Béziers Méditerranée.

Correspondant : service Marchés Publics, quai Ouest 39 Boulevard de Verdun CS 30567, 34536 Béziers Cedex, , tél. : 04-99-41-33-30, , télécopieur : 04-99-41-33-03, , courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr, adresse internet : <http://cabeme.marcoweb.fr>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier 6 rue Pitot 34063 Montpellier Cedex, tél. : 04-67-54-81-00, courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr, télécopieur : 04-67-54-74-10.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier 6 rue Pitot 34063 Montpellier Cedex, tél. : 04-67-54-81-00, courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr, télécopieur : 04-67-54-74-10.